
NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024

1 Préambule

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente note répond à cette obligation. Elle présente donc les principales informations et évolutions du budget primitif 2024 du budget principal du Syndicat.

2 Cadre général du budget primitif

Le budget primitif 2024 du budget principal retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2024 a été bâti sur les bases du rapport d'orientation budgétaire présenté en Comité Syndical le 29 février 2024 et établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement (charges générales et masse salariale) sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- De limiter l'augmentation des tarifs des redevances (assainissement collectif et non collectif) ;
- De laisser une trésorerie saine pour permettre le financement de tous les travaux à venir sur le réseau ou la station d'épuration afin de limiter le recours à l'emprunt.

Il est présenté avec la reprise des résultats de l'exercice 2023.

Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat du Syndicat aux heures d'ouverture du bureau.

3 Budget primitif 2024 du budget principal

3.1 Section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 2 211 624,51 € soit un budget globalement en hausse par rapport à celui de 2023 (2 041 129,94 €).

Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom

3.1.1 Recettes

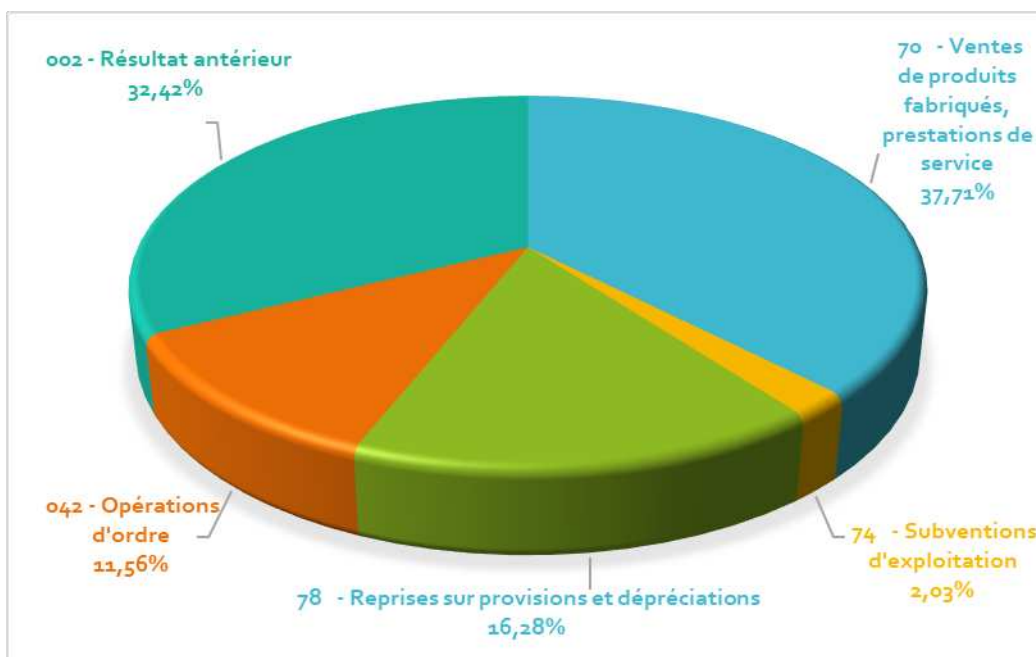
Le montant des recettes d'exploitation s'élève à 2 211 624,51 €.

Elles se répartissent comme suit :

RECETTES D'EXPLOITATION PAR CHAPITRE – ANNEE 2023 et 2024

Chapitre	BP 2023	BP 2024	Variation
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de service	852 000,00	834 000,00	- 18 000,00
74 - Subventions d'exploitation	45 000,00	45 000,00	0,00
78 - Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	360 000,00	360 000,00
042 - Opérations d'ordre	251 602,43	255 576,43	3 974,00
002 - Résultat antérieur	892 527,51	717 048,08	- 175 479,43
TOTAL	2 041 129,94	2 211 624,51	170 494,57

RECETTES D'EXPLOITATION PAR CHAPITRE BP 2024



Chapitre 70 : Il concerne les produits des services de l'assainissement. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les usagers de l'assainissement collectif et par les usagers de l'assainissement non collectif. Le montant des recettes prévues pour ces postes est de l'ordre de 814 000 € soit plus de 95 % du montant des recettes de ce chapitre

D'autres recettes moins importantes sont enregistrées dans ce chapitre et notamment le service de dépotage facturé aux entreprises de vidange des fosses septiques et bacs à graisses pour 14 000 € ainsi que la fourniture de chauffage au bâtiment de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes pour leur service environnement pour 6 000 €.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom

Chapitre 74 : Il concerne uniquement l'aide de l'Agence de l'Eau à la performance épuratoire pour l'assainissement collectif pour 45 000 €.

Chapitre 78 : Ce chapitre prévoit l'utilisation de la provision constituée depuis 2012 pour un montant total de 360 000 € afin de financer les travaux de vidange et améliorations du digesteur.

Chapitre 042 : Il concerne des opérations d'ordre budgétaires notamment les amortissements des subventions obtenues lors de la réalisation de travaux en investissement.

3.1.2 Dépenses

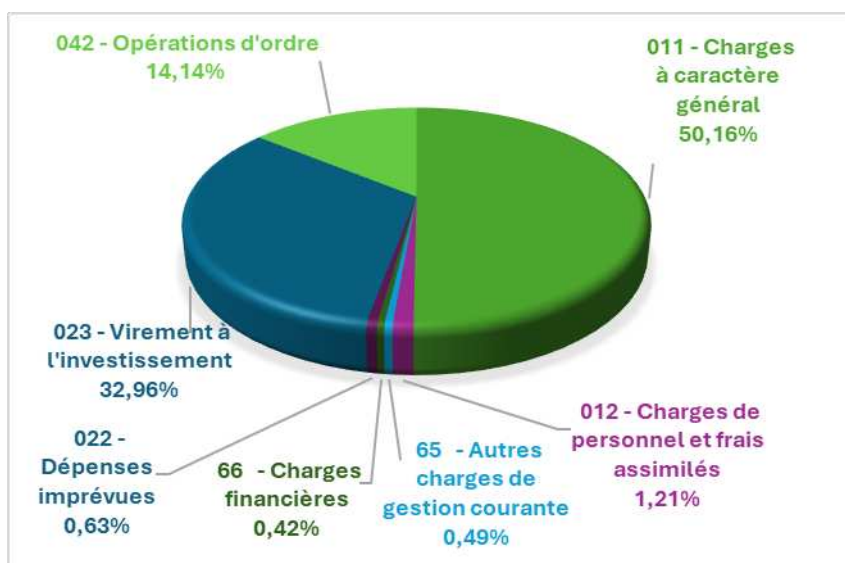
Le montant des dépenses de la section d'exploitation s'élève à 2 211 624,51 €.

Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION PAR CHAPITRE – ANNEE 2023 ET 2024

Chapitre	BP 2023	BP 2024	Variation
011 - Charges à caractère général	691 080,00	1 109 425,00	418 345,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	26 172,00	26 850,00	678,00
65 - Autres charges de gestion courante	9 953,00	10 773,00	820,00
66 - Charges financières	12 110,00	9 200,00	- 2 910,00
68 - Dotations aux provisions	30 000,00	0,00	- 30 000,00
022 - Dépenses imprévues	55 997,00	13 880,00	- 42 117,00
023 - Virement à l'investissement	930 116,91	728 872,47	- 201 244,44
042 - Opérations d'ordre	285 701,03	312 624,04	26 923,01
TOTAL	2 041 129,94	2 211 624,51	170 494,57

DEPENSES D'EXPLOITATION PAR CHAPITRE BP 2024



Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom

Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : ce chapitre regroupe essentiellement les dépenses pour l'exploitation de la station d'épuration et des réseaux de transport des effluents collectifs pour 678 000 €, le suivi de l'exploitation et le contrôle de la conformité des performances de la station d'épuration par un cabinet d'ingénieur pour 3 600 € et les divers contrôles des installations d'assainissement non collectif sur tout le territoire du Syndicat pour 30 000 €.

Le reste des crédits concernent : électricité, téléphone, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien du réseau, déneigement de la station, les primes d'assurances

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Le ratio charges de personnel par rapport aux dépenses réelles d'exploitation se situe autour de 2,5 % ce qui représente peu sur le total des dépenses.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante.

Ce chapitre prévoit :

- le versement des indemnités des élus,
- les abonnements aux logiciels (comptabilité, paye, office 365, etc.) et pour le site internet,
- les frais de mission des élus,
- les créances admises en non-valeur.

Chapitre 66 : Intérêts de la dette :

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 022 : Dépenses imprévues :

Dans ce chapitre figure la somme de 13 880 € qui pourra être utilisée si, en cours d'année, les crédits sont insuffisants sur les chapitres de dépenses en exploitation.

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement :

Cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement et est prévue à hauteur de 728 872,47 €.

Chapitre 042 : : Il concerne des opérations d'ordre budgétaires notamment les amortissements des immobilisations pour tenir compte de la dépréciation des biens au fur et à mesure des années écoulées.

3.2 Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 1 453 175,34 €.

3.2.1 Recettes

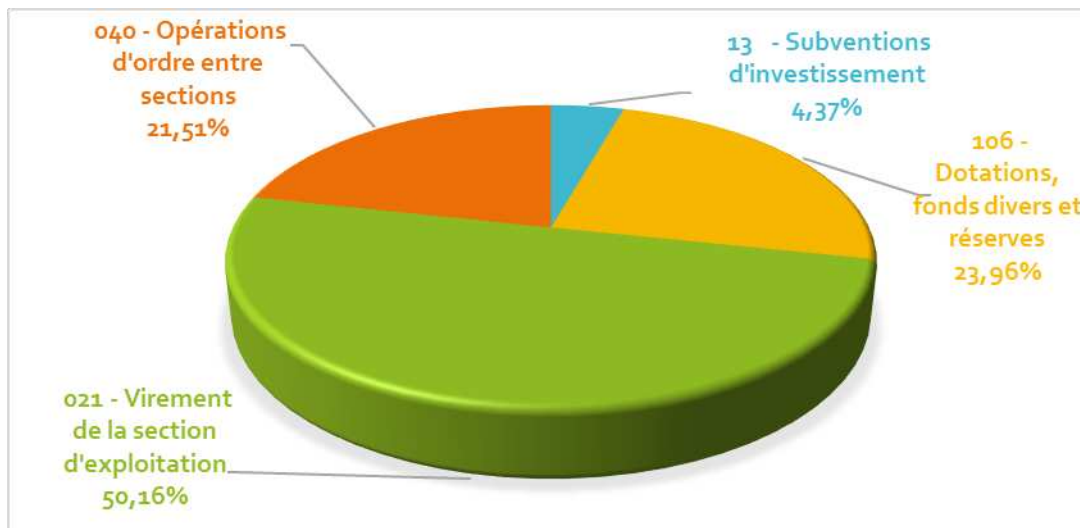
Le montant des recettes d'investissement s'élève à 1 453 175,34 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2023 ET 2024

Chapitre	BP 2023	BP 2024
13 - Subventions d'investissement	60 200,00	63 560,00
106 - Dotations, fonds divers et réserves	395 278,43	348 118,83
021 – Virement de la section d'exploitation	930 116,91	728 872,47
040 - Opérations d'ordre entre sections	285 701,03	312 624,04
TOTAL	1 671 296,37	1 453 175,34

Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE BP 2024



Les recettes sont constituées par :

- Le solde de la subvention du Conseil Départemental pour les travaux de remise à niveau du BIOMEDIA et travaux associés (24 080,00 €) et d'une subvention du Conseil Départemental pour les travaux de reprises des bétons du BIOMEDIA (39 480 €),
- De l'autofinancement : affectation d'une partie du résultat d'exploitation de l'année 2023 soit 348 118,83 € et un virement de la section d'exploitation en prévisionnel pour 728 872,47 €,
- Les recettes d'amortissement pour 312 624,04 €.

3.2.2 Dépenses

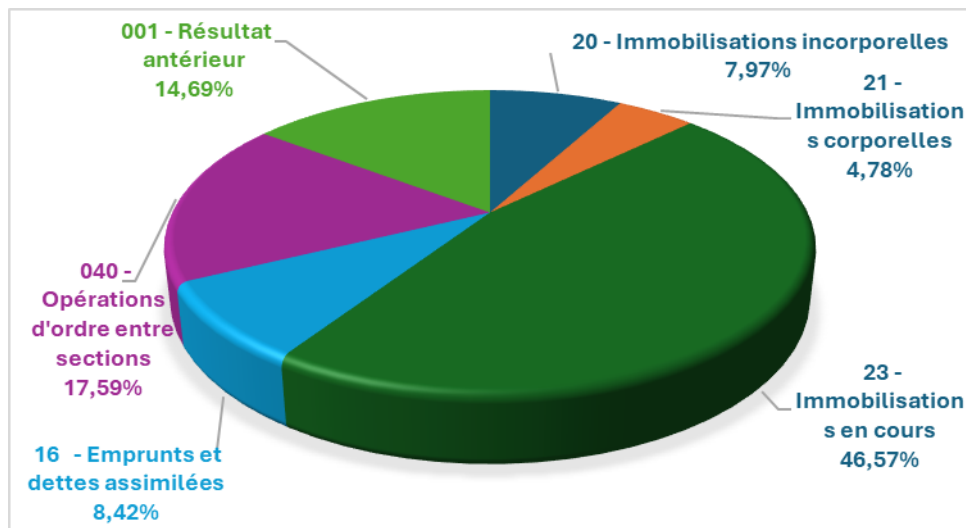
Le montant des dépenses d'investissement s'élève à 1 453 175,34 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2023 ET 2024

Chapitre	BP 2023	BP 2024
20 - Immobilisations incorporelles	65 000,00	115 800,00
21 - Immobilisations corporelles	182 850,00	69 400,00
23 - Immobilisations en cours	880 000,00	676 677,30
16 - Emprunts et dettes assimilées	118 300,00	122 300,00
020 - Dépenses imprévues	43 412,79	0,00
040 - Opérations d'ordre entre sections	251 602,43	255 576,43
001 - Résultat antérieur	130 131,15	213 421,61
TOTAL	1 671 296,37	1 453 175,34

Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE BP 2024



Les principaux projets de l'année 2024 et suivantes sont :

Etude et recherche des micropolluants sur le réseau intercommunal et les réseaux communaux pour définir les actions à entreprendre (diagnostic amont et permanent)	50 800,00 €
Diagnostic de localisation d'eaux claires parasites dans le réseau Intercommunal et les réseaux communaux d'eaux usées	60 000,00 €
Etude hydraulique du piège à cailloux rue des Vernaies	5 000,00 €
Mise à l'arrêt et vidange jusqu'au trou d'homme du digesteur	51 500,00 €
Programme de réhausse des tampons	10 000,00 €
Création d'une vidange pour la bache d'eaux traitées	2 850,00 €
Remplacement du Sofrel de télésurveillance	5 050,00 €
La vidange et la remise à niveau des billes des 4 cellules de la biofiltration avec travaux associés à la station d'épuration	70 094,89 €
Travaux de reprise des bétons du BIOMEDIA de la station d'épuration	56 702,33 €
La vidange décennale du digesteur (800 m3) de la station d'épuration	549 880,08 €

Fait à THONES, le 15 avril 2024.